

Madame le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour 2018, santé, bonheur et réussite dans tous vos projets !

# Janvier Février 2018

Tant de sapins samedi 27 janvier à Saint Unet  
Crédit photos : Mairie de Laurenan, Ouest France

# Bulletin municipal

# Laurenan



## Compte rendu des conseils municipaux du 21/12/2018 et 18/01/18

### Revitalisation cœur de bourg : Rénovation de la salle des fêtes

L'étude se poursuit pour les travaux de la salle des fêtes avant de déposer le permis de construire au printemps.

Concernant la partie cuisine, les élus pensent visiter d'autres cuisines des communes environnantes et réfléchir aux équipements actuels à garder pour le réaménagement (ceci afin de réduire le coût).

Un avant-projet détaillé sera présenté en atelier réunissant les usagers prioritaires de la salle des fêtes (associations, agents municipaux, auberge du Ninian ...). Une réunion publique se tiendra en Mars pour l'ensemble des habitants. Il sera important qu'un maximum d'habitants soient présents lors de cette réunion publique afin d'exprimer leur avis, corriger la copie avant le dépôt du PC et l'engagement des travaux.

Concernant la paille, une réunion s'est tenue en mairie avec l'association BRUDED et le cabinet Graine d'Habitat. Il faudra veiller au « point de rosée » (pas d'humidité entre la paille et le mur). La formule retenue pour les chantiers participatifs est d'impliquer avant tout les habitants de Laurenan et du territoire. L'idéal serait que les participants puissent être au chantier sur 3 jours minimum. Le chantier portera sur l'isolation paille ainsi que l'enduit terre (sous le bardage). Il faut d'ores et déjà trouver et réserver la paille (3 ha), la stocker bien au sec avant son utilisation à priori en Avril 2019, puisqu'il s'agira de la dernière étape du chantier (travaux intérieurs avant). Enfin, un mur devra être monté entre la partie bar actuelle et la salle (pour agrandir la cuisine): il est donc proposé de le remonter en brique de terre crue, ce qui garantira une meilleure isolation phonique et un confort thermique.

Le cabinet Socotec a été retenu comme cabinet de contrôle, il reste à déterminer qui assurera la mission SPS.

La salle des fêtes devra être fermée au public en juin – juillet 2018 : la cantine scolaire sera alors transférée à la médiathèque le temps des travaux. Des questions

pratiques restent à régler : déménagement du lave-vaisselle etc ...

### Revitalisation cœur de bourg : Aménagement de la cour de l'école

La commune a acquis la propriété Cochet à l'arrière de la médiathèque, en allant vers l'école. La municipalité espère poursuivre des acquisitions dans ce secteur, ce qui permettra l'aménagement d'un sentier exclusivement piétonnier et de faire bénéficier à l'école un plus grand espace vers le sud. D'autre part, le CAUE a présenté une esquisse de réaménagement de la cour extérieure où se garent les parents arrivant à la garderie avec la plantation de végétaux et un enrobé. Ce projet d'aménagement fera l'objet d'une concertation avec les parents d'élèves et enseignants 1ier semestre 2018 et sera suivi par le comité de pilotage « revitalisation ».

### Revitalisation cœur de bourg : Aménagement du Châbre

A la demande la municipalité, le CAUE a également proposé une esquisse pour cette partie du bourg : il privilégie le cheminement piétonnier d'un seul côté de la route, avec la mise en place de plusieurs passages piétons, de rétrécir la voie pour faire ralentir les véhicules. La commune doit obligatoirement recourir aux services d'un concepteur (réseaux d'eaux pluviales, assainissement ...) et demander les autorisations nécessaires au département. Le conseil municipal se prononce pour le lancement d'une étude avant la fin du mandat, afin d'engager les travaux.

### Revitalisation cœur de bourg : Création d'un comité de pilotage

Rappelons-le ! La région Bretagne a retenu notre dossier « revitalisation cœur de bourg » (ce qui permet des financements à la clé, sur 4 ans) car la commune a consacré un large volet à la concertation avec les habitants dans les différents travaux à mener en centre bourg.

Le contrat qui sera prochainement signé avec la Région engage la commune à réaliser ses projets sur la période 2018 – 2022. L'ensemble des projets devra être engagé avant fin 2020. Ces 4 années seront donc denses ...

La commune a donc lancé un appel à candidature d'un urbaniste : il sera chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, de l'appui technique pour le pilotage global des opérations, la tenue du calendrier et l'enveloppe budgétaire, et d'animer la concertation avec la population. Il animera d'ailleurs le comité de pilotage, qui se tiendra 4 fois / an, réunissant élus, habitants volontaires et partenaires publics, les ateliers participatifs et journées citoyennes. Les élus décident de retenir la candidature de « Territoire en mouvements » pour une offre à 49 000€, financée à hauteur de 80% par des subventions (Région, Leader ...).

Lors du conseil du 18/01, Sylvain Coquerel de l'agence Territoire en mouvement, est intervenu : il a détaillé la méthode à adopter pour mener les projets tout au long du contrat de 4 ans signé avec la Région. Il suggère de travailler par thématique, en créant des plusieurs groupes de travail :

- Rénovation architecture : salle des fêtes, ancienne poste, résorption de la vacance
- Paysage, espaces publics : aménagements des abords de la salle des fêtes, de la place près de l'auberge, de la cour d'école, plantation des habitants
- Urbanisme : PLU intercommunal et les orientations d'aménagements programmés, lotissement communal, petits logements adaptés, concept Bimby (comment étoffer l'habitat et densifier)

Sylvain Coquerel recommande d'ouvrir au plus grand nombre le comité de pilotage : les personnes peuvent s'engager sur la durée des 4 ans, ou moins, selon leurs disponibilités. Ils pourront rentrer dans un groupe dès le départ, ou au courant de ces 4 ans, c'est ouvert à tous ! Privilégier également l'aspect convivialité en organisant une semaine participative et festive par exemple.

Le 1<sup>er</sup> comité de pilotage s'est réuni samedi 27 janvier : 23 habitants (sans compter les 6 élus!) ont répondu présents dans une bonne ambiance de travail, d'échanges et de convivialité.



**Si vous souhaitez intégrer le comité de pilotage et participer tout au long des 4 années à venir, à la réflexion de ces projets majeurs pour le cœur de bourg, n'hésitez pas à vous manifester en mairie.**

« Les 12 projets Laurenan 2018-2021 » ont été présentés sous forme de fiches-action. Une exposition de ces projets reste en permanence sur le mur de la salle de réunion de la médiathèque. Nous vous invitons à aller les découvrir aux heures d'ouverture de la médiathèque ou de passer à la mairie emprunter les clés et ainsi accéder à cette exposition. Nous invitons les habitants, au-delà des premiers participants, à s'inscrire sur les projets qui les intéressent plus particulièrement. Des groupes de travail vont ainsi se constituer et feront part de leurs avancées d'ici le prochain comité de pilotage.

Inscrivez-vous pour le ou les projets par mail, ou en téléphonant ou passant à la mairie.

Prochain comité de pilotage : **le samedi 07 Avril de 10h à 12h15, à la médiathèque.**

*Nous arriverons à aller très loin dans le dynamisme de notre commune si chacun apporte sa part.*

*« Chacun donne selon ses envies et ses disponibilités »*

### **Visites expérimentales extérieures avec BRUDED**

Certains élus municipaux ont participé à des visites de certains bourgs, comme Langouët (35) ou Guéméné Sur Scorff (56). Ces visites permettent d'appréhender des thématiques, d'échanger sur des solutions expérimentales ... A Langouët, un éco quartier a été créé, tout est pensé pour réduire au maximum l'impact environnemental : réduire les déchets (se servir de la déconstruction pour reconstruire, créer un jardin nourricier), et optimiser les besoins en énergie (auto-suffisance en chauffage, cuisine scolaire 100% bio ...). Les habitants participent aux projets communaux en prêtant leur argent propre à la commune (2% d'intérêt). La commune de Guéméné a quant à elle anticipé la vacance de certaines maisons

du centre, en mettant en lien les propriétaires et les porteurs de projets, en mettant à disposition des habitants un local affichant les idées des uns et des autres, les plans et projets ... Toutes ces expériences peuvent être revues sur le site de Bruded : <https://www.bruded.org/>

### **Revitalisation Cœur de Bourg : Acquisition pour un futur commerce**

La commune est en cours d'acquisition de l'ancien café Jouenne pour 30 000€ : cette maison en cœur de bourg, à quelques mètres de l'auberge du Ninian, de l'église et de la médiathèque, est idéalement située pour l'aménagement d'un futur commerce. Ce projet intègre la volonté des élus pour la revitalisation du cœur de bourg.

### **Débat d'orientation budgétaire**

Sur le budget 2018, seront financés les travaux de la salle des fêtes, l'étude pour la rénovation de l'ancienne poste et le démarrage des travaux, l'achat et l'étude pour le commerce, la mise en valeur de la cour de l'école, l'étude du Châtre, la station d'épuration, la signalétique des villages (numéros de maisons), l'éclairage intérieur de l'église, la réfection de chemins d'exploitation, la mise en place d'une alarme dans l'école, la distribution du bulletin par la Poste.

### **Bilan énergétique des bâtiments communaux**

Pour se conformer à cette obligation, l'ensemble des bâtiments communaux (y compris les logements communaux) devra subir un bilan énergétique et bilan au plomb : devis accepté de 1494€ TTC.

Un contrôle doit également être opéré pour l'alimentation en gaz et en électricité dans tous les bâtiments communaux. La médiathèque ne figurait pas sur le contrat avec le Cabinet Paturel : un avenant au contrat sera donc rédigé, moyennant un coût supplémentaire de 80€ HT par an.

### **Pôle de proximité Loudéac Communauté, à Merdrignac**

L'ancienne communauté de communes Hardouiniais Mené a mené une étude pour la réhabilitation du pôle culinaire actuel, situé à Merdrignac. Le conseil municipal est favorable à engager la commune dans son financement à condition que sa gestion future intègre davantage de produits locaux. Une étude juridique est en cours pour déterminer le portage et les conditions de ce projet. Les élus réaffirment leur position : la cantine scolaire de Laurenan pourrait à l'avenir s'y approvisionner, à condition que les circuits courts soient pris en compte.

Concernant l'accueil de la petite enfance, Merdrignac dispose d'une halte-garderie 3 fois /jour. Il est suggéré de la transformer en micro-crèche, tout comme celle de Trémoré. Les élus municipaux sont conscients des besoins et sont favorables à ce projet, mais souhaitent qu'un diagnostic et une prospective soient réalisés afin de répondre et anticiper sur les besoins de garde des enfants sur notre territoire. La localisation choisie est-elle bien adaptée aux besoins ? En tout état de cause, l'ancienne communauté de communes ayant disparu au profit de Loudéac Communauté, une convention d'entente devra être signée entre les communes partenaires.

### **Ecole – Temps d'activités périscolaires TAP**

L'éducation nationale interroge toutes les communes sur leur volonté de poursuivre ou non les TAP et de revenir à la semaine des 4 jours, à la rentrée de septembre 2018. Après 4 années d'exercice, une enquête a donc été distribuée aux parents des 106 enfants du RPI de l'école : 66% des parents ont répondu et 69% d'entre eux sont satisfaits, voire très satisfaits des TAP. 50% estiment que leurs enfants sont plus fatigués, 1/3 d'entre eux pensent que cela n'a pas provoqué de changement. 33% sont pour le retour de l'école à 4 jours, 45% contre, et 22% sans opinion. Du côté des enseignants, ils estiment que le rythme des 4,5 jours est bénéfique pour les élèves de CE-CM, mais peu adapté pour les enfants de maternelle (beaucoup d'absents).

Parallèlement à cela, l'éducation nationale demande aux communes de se positionner avant début février 2018 pour la rentrée de septembre 2018. Or, nous n'avons aucune certitude sur les aides financières, la mise à disposition des moyens humains des salariés de l'ex-communauté de communes Hardouiniais Mené (CCHM), transférés à Loudéac Communauté. Si la commune décide de poursuivre les TAP, elle devra faire face, seule à cette organisation : la plupart des communes aux alentours ont décidé de revenir à la semaine de 4 jours au sein de l'ancienne communauté de communes Hardouiniais Mené. Ceci implique des soucis de personnel, autrefois mis à disposition pour l'école de Laurenan (animateurs sportifs, école de musique ...). Comment maintenir un bon niveau de qualité des TAP dans ces conditions ? La commune pourra-t-elle supporter à elle seule cette charge de personnel ?

Une réunion s'est tenue avec l'équipe des enseignants, et les 2 communes de Gomené et Laurenan, le lundi 18/12.

Le conseil d'école s'est réuni pour statuer sur l'avenir des TAP : sur 15 votants, 10 pour le maintien de la

semaine à 4,5j, 3 pour la semaine à 4j, et 2 abstentions.

Il n'apparaît donc pas raisonnable de rester seuls dans cette organisation. Le conseil municipal vote à l'unanimité, mais à regrets, l'arrêt des TAP et le retour de la semaine à 4 jours pour la rentrée de septembre 2018.

### Dépôt d'un recours contre le PLU

Des personnes ont déposé un recours auprès du tribunal administratif pour demander l'annulation de l'approbation du PLU de Laurenan.

Ils contestent le zonage de leurs parcelles:

- le fait de mettre en zone pour un équipement, dans le prolongement du plateau sportif : le conseil a en effet, envisagé la possibilité de construire un jour des vestiaires, ou un abri couvert, près du plateau, et d'y aménager des jeux pour enfants, et cette zone « équipement » le permettrait ...
- le fait de ne pas mettre tout en zone constructible sur le secteur des Gouèdes : la chambre d'agriculture et les services de l'État (DDTM) avait d'abord conseillé de mettre ces parcelles en non constructibles pour respecter la zone des 100m obligatoire depuis l'exploitation. Le conseil municipal s'est ensuite ravisé en mettant constructible la partie « avant » des parcelles uniquement, qui donne sur la rue des Gouèdes, et non pas le fond des parcelles trop proches de l'exploitation. Il ne s'agit pas là de servir les intérêts particuliers des agriculteurs, simplement de prendre en compte une activité agricole existante et de respecter le périmètre sanitaire obligatoire des 100 m.

La concertation a pourtant été de mise : 4 réunions publiques, 8 ateliers participatifs, l'exposition du zonage pendant plus de 3 semaines à la médiathèque ... Malgré cela, certains habitants ont choisi le dialogue avec la commune par la voie judiciaire. C'est regrettable pour la municipalité, mais aussi l'ensemble des habitants (perte d'énergie, perte financière ...). Si Loudéac Communauté (qui a la compétence « urbanisme ») diligente un avocat, il y aura des frais pour la collectivité et probablement pour la commune...

Malgré cela, les élus restent confiants : Le PLU avait été salué comme exemplaire par la DDTM, le préfet avait émis un avis très favorable. Et surtout les élus veulent continuer à avancer avec les habitants sur les projets positifs et importants de la revitalisation.

### Médiathèque : logiciel de prêt et maintenance informatique

La médiathèque est équipée depuis son ouverture du logiciel Agathe pour la gestion de prêt des ouvrages. Loudéac Communauté suggère la mise en place et le financement d'un système généralisé sur l'ensemble du territoire, nommé Nanook. Ce système serait pris en charge par Loudéac Communauté (contrairement au logiciel actuel financé par la commune) et permettrait la mise en relation des fonds des autres bibliothèques adhérentes. Les usagers pourraient alors réserver un ouvrage disponible dans une autre médiathèque du territoire. Les élus laurenanais sont favorables à ce changement, qui nécessitera la formation des bénévoles et agents municipaux.

Également, il est proposé de réduire le forfait lié à la maintenance informatique par la société SNO, de 20h à 10h, soit 936€ ttc. Ce forfait pourra sans doute être revu à la baisse à l'avenir, quand la médiathèque sera équipée de Nanook.

Une vente de livres du fond de la médiathèque (appelée « désherbage ») devait être organisée en février. Néanmoins, ceci nécessite un temps de préparation assez important (tri des livres selon leur vétusté, leur taux d'emprunt ...), c'est pourquoi cette opération sera décalée en mars/avril.

Enfin, la SACEM a effectué un contrôle à la médiathèque, concernant les droits d'auteur : une somme de 90€ est à régler, correspondant à une avance pour l'année à venir.

### Maintenance archives communales

Suite à la rénovation de la mairie, un premier travail d'archivage avait été mené, mais il n'avait pas pu être terminé, faute de temps suffisant. Il est donc proposé de poursuivre cette mission avec le centre de gestion pour un coût de 1395€ (soit un contrat de 31 heures).

### Commission Communale d'Action Sociale : Rencontre intergénérationnelle de Noël



Comme l'an dernier, le CCAS, l'association SALAM et le foyer des jeunes ont organisé une journée de rencontre entre les jeunes et les personnes âgées, le samedi 16/12. Plusieurs danseurs de la Ronde du Ninian se sont également joints à cette journée festive. On peut regretter la présence moins importante des jeunes par rapport à l'an dernier. Néanmoins, l'ambiance était très sympathique, que ce soit le matin lors de la visite à travers les villages, ou l'après-midi autour de la bûche de Noël et des danses bretonnes à la salle des fêtes. Il semble que certaines personnes ont été malheureusement oubliées et n'ont pas reçu la visite des jeunes : la commission d'action sociale va revoir la liste. N'hésitez pas à faire retour de vos observations en mairie.

### Cérémonie des vœux dimanche 14/01

Dimanche 14/01 à 11h à la salle des fêtes, s'est tenue la cérémonie des vœux en présence de nombreux habitants : un exposé des réalisations et projets a été fait, suivi d'un pot de l'amitié. Ce même dimanche 14 janvier à 10 h, le Père Laurent Le Meilleur, curé de Loudéac et de notre paroisse depuis septembre dernier a pu dire la messe à l'église pour sa réouverture après les travaux.



**D'autres événements :** Le foyer des jeunes a organisé une tontade de sapins, comme les années précédentes en lien avec l'association Salam France Liban, la municipalité et la chorale Femmes en Mené. Belle ambiance, malgré la météo peu engageante !



### Concert de clôture pour la fin des travaux à l'église samedi 17 février 2018

**A NOTER !** A l'occasion de la fin des travaux de l'église et de la clôture des fonds collectés auprès de la fondation du patrimoine, **un concert sera organisé samedi 17 février à 20h dans l'église** : Participation de

la chorale « femmes en Mené » puis musique traditionnelle avec des élèves de l'école de musique du Moulins à Sons avec le groupe Trilde et M&M's. Entrée gratuite, buvette payante au profit de la fondation du patrimoine pour l'église de Launenan.

### Etat civil

**Naissance :** Flora LE FUSTEC, fille de Jean-Marc et Lucie Carré Née le 11/12( Fontainguet)-

**Mariage :** Yannick Binard et Pierrette Morlock le 30/12 . ( La Folie ).

**Décès :** Michel Chapin – le 24/12 – Lérignac .  
Alice Gestin le 30/12 – le Bourg.

Roger Michel – le 30/12 – EPHAD Merdrignac.

### Le transport à la demande : vif succès !

Voilà bientôt 1 an que les habitants de Launenan peuvent bénéficier du transport à la demande, service organisé et géré par Loudéac Communauté Bretagne Centre.

En 2017 (état arrêté au 31 octobre 2017) : 18 habitants se sont inscrits au service et 8 personnes en ont bénéficié avec des trajets plus ou moins réguliers, soit 242 voyages réalisés.

Le transport à la demande, c'est quoi ? C'est un service de transport public, collectif de personnes, organisé par Loudéac Communauté Bretagne Centre. C'est un service accessible aux personnes à mobilité réduite. Le transport est assuré en partenariat avec des entreprises de transport du territoire.

Quelle démarche ? S'inscrire par le biais du formulaire que vous pouvez retirer en mairie, et le retourner .

Combien ? Un tarif unique de 3 euros le trajet (6 € un aller-retour). L'adhésion est annuelle et gratuite.

Comment ? Le transport à la demande vient vous chercher à votre domicile et les déplacements sont possibles sur l'ensemble du territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

Pour les bénéficiaires de 2017, pensez à venir renouveler en mairie (avec le n° d'adhérent). Vous avez certainement reçu un courrier dans ce sens ...

Comment dois-je faire pour avoir le taxi ? Il faut téléphoner à la centrale de mobilité au 0810 22 22 22, du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 12h00. Nécessaire de réserver au plus tard le jour ouvrable précédent la date du déplacement et ce avant 12h00 (le vendredi avant midi pour un transport le lundi).



## Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles de 1<sup>ère</sup> catégorie

Espèces envahissantes, ragondins et rats musqués : Vous pouvez venir au local technique, récupérer des cages-pièges.

## Infos de la médiathèque



De beaux moments passés à la médiathèque mercredi 3 janvier au soir ainsi que pour la nuit de la lecture samedi soir 20/01 : La harpiste et illustratrice Mandragore a ravi son public ! Des conteurs amateurs et lecteurs ont également animé les soirées...

## Bébés lecteurs et espace jeux à la médiathèque

Bébé lecteurs : de 10h00 à 11h00 les premiers lundis de chaque mois.

Espaces jeux, organisés par le Relais Parents Assistants Maternels : le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, de 10h à 11h30, les 08/02, 12/4 et 14/6 2018.

## A noter sur vos agendas !

Dimanche 11/02 : Echange avec la Ronde du Ninian  
Jeudi 15/02 : Conférence Laur'art sur le malaise des adolescents  
Samedi 17/02 : concert à l'église  
Samedi 24/02 : Repas de la Ronde du Ninian  
Samedi 10/03 : Repas de la société de chasse  
Jeudi 15/03 : conférence Laur art  
Dimanche 18/03 : Rassemblement de la FNACA  
Jeudi 22/03 : Conférence Laur'art  
Dimanche 25/03 : Vente gâteaux de l'APE de l'école

## Avis aux agriculteurs

Nous avons remarqué que certains agriculteurs labourent trop près des fossés qui bordent les routes

occasionnant ainsi le bouchage des ponts ou des fossés eux-mêmes.... Il est demandé à tous de faire preuve de vigilance dans le domaine !

Autre sujet : les propriétaires de bois (surtout de talus boisés) bordant les routes et les chemins doivent les entretenir régulièrement en élaguant les arbres.

## Accueillir un lycéen étranger

Le Centre d'Echanges Internationaux recherche des familles pour accueillir des lycéens étrangers , les accompagner dans leur découverte de la culture française ... Origines : Allemagne , Brésil ou Slovaquie ... Renseignements au 02 96 73 15 90

## Ordures ménagères

Les containers destinés à recevoir les emballages en plastique ou en métal, les papiers et journaux situés au Pont de Quévrant ont été retirés ... Déposez ces emballages, papiers, cartonnets **dans les sacs jaunes**. Pour le verre, continuez d'utiliser le container habituel.

## L'association « Femmes en Mené » s'installe à Laurenan

Femmes en Mené, c'est une association collégiale intergénérationnelle qui œuvre sur le territoire du Mené et regroupe des femmes et des hommes d'une quinzaine de communes, dont Laurenan.

Depuis quelques semaines, l'association a choisi d'installer son siège social à la Mairie de Laurenan et souhaite participer activement, avec vous, à la vie de la commune.

Femmes en Mené œuvre pour :

- agir et mobiliser en faveur de la condition féminine sur le territoire du Mené
- créer du lien, des rencontres, des échanges
- initier un réseau d'entraide et de solidarité notamment pour les femmes en situation de précarité
- l'égalité femme/homme
- informer et favoriser l'orientation et la connaissance des droits, des structures, des partenaires
- organiser des événements pour développer une réflexion collective.

Femmes en Mené, ce sont des activités régulières comme :

- une chorale ouverte à tous, virtuoses et débutants (actuellement les répétitions se déroulent le lundi alternativement à La Trinité Porhoët et à Laurenan)
- des randonnées familiales : bientôt organisées sur la commune.
- Un atelier d'écriture une fois par mois en collaboration avec la Médiathèque de Merdrignac et

pourquoi pas, bientôt, avec celle de Laurenan. Ouvert à toutes et tous.

Femmes en Mené ce sont :

- des journées d'animation (ateliers, concerts, conférence, débat ...) autour des thèmes qui lui sont chers
- des journées festives, gratuites : troc plante, troc joujoux/culture, Troc fringues



Et Femmes en Mené, c'est aussi et surtout des rires, une ambiance chaleureuse, conviviale, un réservoir d'idées, beaucoup de créativité et de joie !

Renseignements, adhésion (5 euros) :

[femmesenmene@orange.fr](mailto:femmesenmene@orange.fr) - 07 67 96 78 55

## Laurenan en images en décembre ...



Atelier TAP sur le gallo avec le CAC Sud 22



Accueil du conseil d'administration et l'équipe salariée de BRUDED : Après la réunion du matin et un bon repas à l'auberge du Ninian, visite du bourg et présentation des projets de revitalisation par les élus.



Atelier bricolage de Noël à la médiathèque



Présentation des activités de Siel Bleu dans le cadre du programme « Vis l'âge »



Atelier créatif autour des décorations de Noël avec Linda Brunel, employée municipale, et plusieurs bénévoles



Atelier créations de cartes avec le relais parents assistantes maternelles



Conférence sur l'agriculture de demain



Spectacle de Noël du RPI de l'école du Ninian



Baby Gym à la salle des fêtes